

Réf: Dossier 200400

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BANDJOU CONSTRUCTION METALLIQUE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN-KOUMASSI
REMBLAIS EN FACE DU MAQUIS TAPIS ROUGE, LOT 138,
ILOT 10, Lot 138, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANDJOU CONSTRUCTION
METALLIQUE »

Objet : - CONSTRUCTION METTALIQUE ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN-KOUMASSI
REMBLAIS EN FACE DU MAQUIS TAPIS ROUGE, LOT 138,
ILOT 10, Lot 138, Ilot 10

Dirigeant(s) M KONE BANDJOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03534 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24706/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

